

Le métier de l'aide à domicile

Santé - Médico-social - Services à domicile - 2025

Objectifs :

- Identifier les acteurs du secteur, le rôle de chacun et les limites des missions de l'aide à domicile.
- Connaitre les publics accompagnés.
- Initier une réflexion autour de la posture professionnelle à adopter.
- Connaitre et utiliser les outils du cahier de liaison.
- Maîtriser les bons gestes et des bonnes postures lors de la manutention.
- Respecter l'intimité de la personne et les notions de déontologies associées au métier.
- Acquérir des connaissances sur le panel des technologies et services dédiés, disponibles sur le marché français : téléalarme, géolocalisation et chemin lumineux.

Prérequis :

- Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

- Intervenant à domicile.

Effectifs :

- L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

- Cette formation est animée par une formatrice spécialisée dans la relation d'aide à domicile.
- Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Identifier l'environnement du domicile

Les acteurs du secteur :

- Echanges sur les représentations du métier.
- Environnement « particulier » : le rôle et les missions de l'intervenant à domicile.
- Les différents acteurs : AVS (au domicile), responsable de secteur, tutelles, aide soignantes, infirmières, assistantes sociales, ...

900 €
Net de taxe par personne

Q8 METID 22-C24

 3 jours, soit 21 heures  Formation action

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



2. Les différents métiers du secteur et les limites du métier de l'aide à domicile

Le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale : l'AVS aide à faire ou fait à la place d'une personne dans l'incapacité de faire seule.

La distinction entre les métiers d'infirmière, d'aide-soignante, d'aide-ménagère et d'AVS.

Importance du respect des limites.

3. Connaître les publics accompagnés

Les pathologies du vieillissement : gériatriques, chroniques, dénutrition.

Les conséquences du vieillissement : décès, deuil, dépression, chutes...

Les démences et les attitudes à adopter face à des comportements agressifs.

Les personnes en situation de handicap.

4. Etablir une relation de confiance dans un environnement particulier

Environnement « particulier » :

Le rôle et les missions de l'aides à domicile, dans l'interface avec les familles.

Importance du savoir être indispensable au « savoir-faire ».

La bienveillance.

Instaurer un climat de confiance.

Les différents acteurs :

La relation avec les autres intervenants : aides à domicile, tutelles, aide soignantes, infirmières, assistantes sociales, etc...

L'employeur.

La communication interne à l'équipe et avec son responsable.

Comprendre le vécu des familles et « l'épuisement » des aidants (enfants, conjoints).

5. Adopter la bonne posture professionnelle

Les attitudes professionnelles :

Qualités physiques, psychologiques et sociales de l'aide à domicile.

Déontologie et éthique professionnelle.

La discrétion et le devoir de discrétion.

6. Développer des qualités relationnelles, la communication

Améliorer la relation avec l'usager :

L'écoute et la compréhension des attentes du bénéficiaire (approche de différentes techniques de communication : écoute active, reformulation...).

Respect des différences culturelles.

7. Utiliser le cahier de liaison

Les écrits professionnels et la communication.

Echanges sur les éventuelles difficultés rencontrées par les participants en lien avec la rédaction d'écrits.

Intérêt et importance des transmissions : informer et alerter avec l'outil du cahier de liaison.

La nature des transmissions : connaître les différentes formes de communications et identifier ce que je dois transmettre et à qui ?



8. Adopter les bonnes techniques professionnelles

Les risques professionnels : éviter les dangers pour soi-même et pour autrui.

Les gestes à adopter et à proscrire : initiation aux gestes et postures lors des transferts des personnes en situation de handicap et / ou perte d'autonomie.

9. Identifier les nouvelles technologies au domicile : téléalarme, géolocalisation et chemin lumineux

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation:

Exposés théoriques et échanges autour d'exemples pratiques.

Sollicitation systématique des participants sur des situations vécues.

Un support documentaire synthétisant le contenu de la formation sera fourni à chacun des participants.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

